

Fourniture et mise en œuvre de murs de soutènement préfabriqués de la marque Rector

Eléments préfabriqués en béton de forme L ou T inversé de la marque Rector correspondants aux spécifications suivantes.

1. Règlements et normes applicables :

- Les études de sols devront préalablement être menées selon la norme NF P94-500 « Missions d'ingénierie géotechnique – classification et spécifications »
- Les murs de soutènement sont dimensionnés selon l'Eurocode 7 et la norme NF P94-281 « Justifications des ouvrages géotechniques – Ouvrages de soutènement - Murs »
- Les murs de soutènement seront préfabriqués en béton répondant à la norme NF EN 206/CN et certifiés selon la norme NF EN 15258 « Produits préfabriqués en béton – Eléments de murs de soutènement »

2. Descriptif technique :

- Fourniture et transport à pied d'œuvre des éléments béton préfabriqués
- Eléments équipés lors du coulage d'ancres de manutention
- L'entreprise de pose devra s'assurer lors du déchargement avoir les mains spécifiques ainsi que les élingues adaptées.
- La manutention des éléments devra être réalisée selon les règles de l'art et de sécurité (notamment veiller au non ballant et au risque de choc)
- Pose des éléments a minima sur un béton de propreté de 10cm d'épaisseur (non armé) dosé en ciment à $C \leq 250 \text{ kg/m}^3$ et en respectant une profondeur d'assise hors gel (selon la « carte indicative du gel » figure 0.4.4.2 de la norme NF P 94-261). Dans certains cas, en fonction de la nature des sols de fondations et de l'environnement de l'ouvrage, une semelle béton d'une épaisseur de 15 à 20 cm peut être préconisée.
- Mise en place d'un mortier fin de 2 cm à 3cm dosé à 250kgs de ciment/m³ pour effectuer un réglage précis.
- A l'exception de la série « E » une étanchéité aux fines est possible entre éléments, par remplissage en mortier liquide dans les gorges existantes entre chaque mur.
- Dans le cadre d'une étanchéité à l'eau, un cordon d'étanchéité peut être disposé dans les gorges des murs.
- Mise en place d'un géotextile à l'arrière des murs, aux droits des joints verticaux ou de tout autre système facilitant le drainage et la retenue des fines du remblai.
- Mise en place d'un drain D100 mm muni d'une chaussette en pied de voile coté remblai en direction d'un exutoire afin d'éviter tout risque de présence d'eau.

Descriptif solution

Mur de soutènement préfabriqué

- Mise en œuvre du remblai par couche de 20 à 40 cm compacté avec un engin proportionné et adapté aux charges prises en compte dans le calcul de stabilité.
- Rebouchage des évidements apparents aux niveaux des ancrages à l'aide d'un mortier à base de résine.

Remarques :

Un tracé avec une courbe concave de rayon supérieur à 25m est possible à l'aide de nos murs standards, pour un rayon plus faible, des éléments spéciaux devront être prévus lors de l'étude.

Pour les murs en T inversé, dans le cas de courbe convexes, des éléments spéciaux sont également à prévoir.

Tous les angles droits nécessitent des éléments conçus à cet effet.

Murs compatibles avec les classes d'exposition XF1, XC1 à XC4, XD1 à XD3, XS1. Pour les classes XS2 à XS3, une consultation préalable est nécessaire.